

# Rapport Moral & rapport de l'activité 2001 du GFPH

Jean-Luc SIMON, Président

**Sur le plan des idées** et de la défense des principes qui nous animent, l'année 2001 a été marquée par une présence marquée du GFPH qui a su faire entendre la voix de ses Membres.

- **Sur la scène internationale** avec l'OMPH, notamment auprès de l'UNESCO pour faire état de l'avis des personnes handicapées sur les questions de bioéthique, et au **Conseil de l'Europe** auprès de qui le GFPH a favorisé et porté la représentation de l'OMPH.
- **En Europe** en relation avec le **Forum européen des personnes handicapées** en participant aux travaux des comités contre l'exclusion sociale et pour la non-discrimination et, par voie de conséquence,
- **En France** où l'expression de la dynamique inter handicap et internationale du GFPH vient enrichir les débats qui préparent la **future Loi** concernant les personnes handicapées, et soutenir la transposition des **directives européennes** dans la législation française.

**Sur le plan des actions** et de la mise en œuvre, le GFPH a :

- **Poursuit la création d'équipes régionales de soutien par les pairs**, notamment en préparant la création d'une équipe en Région Ile de France, en renforçant les moyens d'action de celles de Lyon et de Caen, et en développant un projet de site Internet de la pairémulation avec le soutien de la Fondation de France
- **Contribué au travail du groupe de bioéthique** de la région Europe de l'OMPH, notamment en accueillant 2 de ses rencontres à Paris pour l'élaboration du projet européen de formation d'animateurs nationaux sur ces questions.
- **Soutenu les personnes en situation de grande dépendance** qui agissent pour réunir les moyens de leur autonomie, notamment pour contrer les retombées négatives qu'a eu le Plan de Soins Infirmier sur leur vie quotidienne.

**En France**, la pairémulation est maintenant une recherche pratique identifiée qui appelle de nombreux soutiens, tant des personnes handicapées que des financeurs et des professionnels, et **la nécessaire participation des personnes handicapées** à l'élaboration et à la réalisation des projets qui les concernent tend, notamment sous une pression continue de notre part, à devenir **une pratique dont chacun commence à mesurer les retombées positives**.

**Dans le monde**, les propositions du GFPH ont inscrit **la volonté d'action citoyenne des personnes handicapées** au Conseil Mondial de l'OMPH, du 9 au 12 avril 2002 à Londres, à l'Assemblée Générale de la Région Europe de l'OMPH, du 8 au 11 mars 2002 à Madrid, et auprès de la Commission Européenne avec le Forum Européen des Personnes Handicapées à l'occasion des travaux auquel il a participé,

- **En faisant reconnaître la discrimination** dont sont victimes les personnes handicapées face à l'emploi du fait des systèmes de révision des pensions et allocations en cas d'activité salariée.
- **En s'inscrivant activement dans les débats** qui se tiendront à l'Assemblée Mondiale de l'OMPH qui se tiendra à Sapporo, au Japon, du 15 au 18 octobre 2002, et
- **En apportant une contribution active** à l'élaboration du projet de formation des personnes handicapées aux questions de la bioéthique,
- **En renforçant ses liens avec les personnes handicapées des pays les plus pauvres**, en Europe de l'Est et en Afrique,

## Vie Autonome

Élaboré et adopté en décembre 1994 par les participants aux premières journées nationales pour la vie autonome, le plan d'action du GFPH se concentre dans ce domaine à solliciter, à soutenir et à valoriser le soutien mutuel entre pairs : la pairémulation.

Débutée en 1998 avec l'appui financier et logistique de la Commission Européenne, de la région Rhône-Alpes, de la Ville de Grenoble et de la Mairie de Lyon, la création d'équipes régionale de soutien par les Pairs trouve aujourd'hui son essor en Normandie avec l'action de « Handi Cap Citoyen », à Caen, et en Ile-de-France avec l'appui du Conseil Régional, de la Fondation de France et de la Mairie de Paris.

Activité créatrice de lien social, la pairémulation comme de nombreuses initiatives des personnes handicapées, à toutes les chances, demain, de trouver un sens pratique nouveau et enrichissant pour l'ensemble de la population.

### Le respect des Droits de l'Homme

Quelle éthique pour demain ? C'est la question brutalement lancée en 2001 par « l'affaire Perruche ». Les personnes handicapées se sont trouvées ici au centre d'un tourbillon éthique qui a mis la société face à des questionnements qu'elle croyait relégués au fond de l'histoire : Faut-il prévenir la naissance d'enfants handicapés par l'avortement ? N'est-ce pas là une forme d'eugénisme ? Existe-t-il un eugénisme des personnes handicapées qui soit « acceptable » ? Le handicap est-il un préjudice ?

Le 27 novembre 2001, la Cour de Cassation a désigné « un coupable » de « la faute » qui imposerait la vie handicapée à Nicolas Perruche, et entraînait ainsi la société française dans un des questionnements et des déchirements de tragédie Antique.

Prévenant là encore des problématiques qui traversent par la suite la société dans son ensemble, le GFPH a contribué cette année, dans le cadre d'un projet de la Région Europe de l'OMPH, à élaborer un projet de formation européenne d'animateurs sur les questions de l'application des connaissances de la biologie génétique. Ce projet a été soumis à la Commission européenne pour sa réalisation, et sa réalisation est envisagée en 2003.

### **L 'année européenne des personnes handicapées**

Proposée par la Conférence de la Présidence Française de l'Union Européenne sollicitée par le Forum Européen des Personnes Handicapées, l'année européenne des personnes handicapées 2003 est un événement à l'organisation duquel le GFPH peut prendre une part active. Le dynamisme de ses membres l'y encourage, sa pratique inter-handicap et participative l'engage vers la réussite, et la force de son réseau est un atout essentiel. C'est à nous, à vous, maintenant, d'agir pour que la portée de ses propositions puisse **engager durablement la société française dans une Europe enrichie par la contribution de toutes les personnes handicapées.**

Nommé par Madame la Ministre de la Famille, de l'enfance et des personnes handicapées pour coordonner l'action de la France en 2003, et tout en restant à la disposition de celui ou de celle qui sera désigné pour présider la destinée du GFPH dans les années à venir, je souhaite me libérer de mes fonctions actuelles pour me consacrer pleinement à cette importante mission.

Ce rapport ne peut se clore sans Philippe Saint-Martin, figure de proue de l'émancipation des personnes handicapées, parti pour son dernier voyage en février 2001.

Tu as ouvert la route Philippe. Saches que nous sommes nombreux aujourd'hui à y être engagés.